



Invitation Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 13 décembre 2018 - 18H30 - Espace jeunesse (A coté de l'espace des Arts)

Vous vous préoccupez du devenir de votre quartier, vous êtes attachés à la qualité de son environnement et à son caractère naturel et champêtre. La maîtrise de l'urbanisation (PLU), l'embellissement du littoral, le pluvial et l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans les quartiers, l'entretien des plages, la vitesse excessive, une meilleure desserte en transport en commun sont autant de questions sur lesquelles vous attendez de vos élus des réponses précises et concrètes.

Vous êtes déjà adhérents ou envisagez de le devenir, vous souhaitez simplement vous informer...

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du CIL de La Garonne.

[Un buffet campagnard est prévu en fin de réunion.](#)

Ordre du jour :

- Accueil des participants, encaissement des cotisations 2018-2019 et vérification des pouvoirs
- Allocution du Président
- Rapport moral présenté par le secrétaire
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Vote du budget
- Election du nouveau CA
- Questions diverses

**N'hésitez pas à consulter
notre site Internet
cil-la-garonne.org**

**Un CIL fort, c'est un CIL qui se construit avec vous.
Venez nous rejoindre. Nous avons besoin de vous.**

Le Président

POUVOIR

En cas d'empêchement, remplissez ce pouvoir et confiez le à votre représentant avec votre règlement, ou adressez le au CIL de La Garonne *.

Nom _____ Prénom _____

Donne pouvoir à Nom _____ Prénom _____

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du CIL La Garonne, qui se tiendra jeudi 13 décembre 2018.

Montant de la cotisation fixé à 8€.

Signature :

* Pour correspondance : => CIL La Garonne - Mairie Annexe N°31 Rue du pensionnat - 83220 Le Pradet
=> cil.la.garonne@gmail.com

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Le CA du CIL est constitué d'un maximum de 20 membres, avec un maximum de 4 représentants répartis dans les 5 sous-quartiers (Bord de mer - Collet du Pastre - Colle Noire - Collet Redon - Traversier). Ceux-ci sont élus le jour de l'AG pour un mandat de 2 ans. La date butoir de réception des candidatures est fixée au lundi 3 décembre 2018, minuit, candidatures par e-mail comprises *. Pour postuler, être à jour de la cotisation 2018 au jour de clôture du dépôt.

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Adresse :

Sous-quartier :